

Le 15/06/2018 à 10:29, Dominique LEFEBURE a écrit :

Bonjour,

Nous venons de recevoir un courrier de la fédération nous annonçant que le CMN ne licencierait pas tous ses adhérents.

Pas besoin de vous dire que nous sommes tombés de haut.

Le club licencie à la FFN chaque saison tous ses adhérents depuis 2006 sans exception. Nous aimerions savoir ce qu'il vous a permis d'annoncer une telle ineptie.

Je me permets de vous dire que vous mettez en cause le travail de notre ligue puisqu'elle nous a accordé le label FORMATION à deux reprises et que le premier critère est le 100% licenciés.

Les bénévoles que nous sommes sont choqués quand on pense à l'énergie dépensée pour les actions au profit de la FFN (OPEN DE FRANCE, COUPE DU MONDE – CHAMPIONNATS D'EUROPE, COMPETITIONS NATIONALES TOUTES DISCIPLINES ...). Nous ne comptons pas nos heures. Nous n'avons pas la prétention de dire que nous sommes les seuls mais au moins un peu de respect.

Cordialement

Dominique LEFEBURE

Trésorier du CMN – Président du CD28 natation – Secrétaire Ligue du CENTRE

Bonjour,

Je comprends votre étonnement voire agacement, mais notre démarche n'est en aucun cas de remettre en cause le travail, l'engagement et la bonne foi des dirigeants des clubs de natation. Simplement, de nous apporter un complément d'informations sur une situation qui nous est apparue douteuse au regard des informations que nous avons recueillies.

Dès lors, je vous remercie pour ces compléments d'informations et je vais donc procéder à la régulation de votre dossier et octroyer le label "National NC" au club.

Comptant sur votre compréhension, je reste à disposition si besoin,

Cordialement,

**Catherine ARRIBE**

**Responsable Développement et Accompagnement du Réseau Fédéral**

Fédération Française de Natation

14, rue Scandicci - 93508 Pantin Cedex

Tél. : +33 (0)1.41.83.87.64

Pensez environnement !

N'imprimez ce mail que si c'est vraiment nécessaire